

► BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS
Isolation et étanchéité



INITIATION

PERFECTIONNEMENT

EXPERTISE

RÉF. DU STAGE : PRO COMBLES AMENAGES



Devenir un professionnel de l'isolation des combles aménagés

Produits et systèmes abordés : Gamme plaques : Easyplac® / gamme 600 / Placo® Phonique / Placo® Activ'Air® BA 13, Système Vario Confort, Etanchéité à l'air avec membrane Vario Duplex, Gammes Isoconfort.

PUBLICS

Plâtrier, plaquiste, entreprise générale, charpentier, couvreur, menuisier.

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation des stagiaires.

Utilisation de plateformes pédagogiques pour la mise en œuvre.

Remise d'un support de cours et de documentations commerciales.

MODE D'ÉVALUATION

QCM

DURÉE DU STAGE

1 jour - 7H

LIEUX ET DATES

Vaujourns (93) : 22 fev. ; 29 sept.

Chambéry (73) : 27 avril ; 14 oct.

Blanquefort (33) : 8 dec.

Croix (59) : 22 avril

Pont-à-Mousson (54) : 25 mars

Rennes (35) : 29 sept.

Saint-Benoît (86) : 28 oct.

Saintes (17) : 16 dec.

Autres dates et lieux, nous consulter.

TARIF

330 € HT* soit 396 € TTC par personne.

*prise en charge possible par votre OPCA, contactez-nous.

CONTACT

► N°Azur 0 810 440 440

PRIX APPEL LOCAL

service-formation@saint-gobain.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Voir page 141

► Pour aller plus loin...

Découvrez notre stage dédié aux solutions pour une maison à ossature bois BRMOB p. 38.

BUT PROFESSIONNEL

> Être capable de mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air en combles aménagés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au terme de cette formation le stagiaire doit être capable de :

> Déterminer les performances adéquates d'isolation en combles aménagés pour répondre aux réglementations en vigueur en neuf et rénovation.

> Vendre et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air en combles aménagés.

PROGRAMME

THÈMES THÉORIQUES

Les bases de la thermique et de sa réglementation dans les bâtiments résidentiels (neuf et rénovation).

Focus sur l'importance de la perméabilité à l'air. Comprendre les mécanismes de financement pour les rénovations énergétiques.

Les règles de mise en œuvre :

- Les DTU et Avis techniques,
- Les CPT 3560 et 3647.

Les solutions d'isolation pour combles aménagés ou aménageables en neuf (système Vario confort) et en rénovation.

Traitement des points singuliers (raccords aux menuiseries, jonctions aux planchers, etc...).

THÈMES PRATIQUES

• Mise en œuvre d'un système d'isolation et d'étanchéité à l'air en combles aménagés :

• Suspente intégrée 2,

• Laine de verre Isoconfort,

• Membrane d'étanchéité Vario Duplex.

• Contrôle de la qualité finale des ouvrages et traitement des points singuliers.

Formation
certifiée

CERTIBAT
FORMATION PROFESSIONNELLE